Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1984)

Heft: 712

Artikel: Les urgences

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016742

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COURRIER

Sauver les forêts pour sauver les hommes

Le dépérissement des forêts est réel en Suisse. L'enquête Sanasilva, dont les résultats seront publiés prochainement, tendra à le prouver. Cette enquête faite sur le terrain, dans le courant de l'automne 1983, par les gardes forestiers de tout le pays, repose sur une appréciation oculaire de l'état sanitaire des arbres.

A l'origine, ce sont essentiellement les pluies acides qui ont été rendues responsables de ce mal, pluies acides provenant des grands centres de l'industrie lourde et transportées sur des centaines de kilomètres. La Suisse semble à l'écart des trajectoires principales. Ce sont surtout les vents d'ouest qui nous amènent la pluie. Par chance, ils passent au sud des principaux centres d'émission de SO₂.

Si le phénomène des pluies acides importées peut être relativisé chez nous, c'est dû au fait que nos connaissances se sont affinées.

Actuellement il ne fait plus de doute que la cause principale du mal, soit la pollution indigène, donc produite par nous-mêmes, est en constante augmentation ces dernières décennies. Il s'agit du SO₂ produit par nos chaudières à mazout, des oxydes d'azote émis par les moteurs à explosion (voitures, camions, avions) et autres polluants accessoires.

Les effets sont cumulatifs, les interactions complexes. En altitude, où la photo-oxydation (soleil) est maximale, il se produit de l'ozone qui est tout particulièrement nocif. Les phénomènes d'inversion, les microcourants, le brouillard contribuent à la concentration de la toxicité des agents destructeurs. C'est pourquoi le dépérissement des forêts se propage surtout en altitude (1000 mètres) et en des points bien précis. Les résultats de l'enquête Sana-

silva confirmeront probablement la répartition très particulière des dégâts:

Aux endroits exposés, la maladie progresse rapidement. Dans un premier temps, elle se caractérise par la perte de vitalité de l'arbre, la décoloration des aiguilles ou des feuilles. Ensuite la partie supérieure de la couronne du résineux (sapin ou épicéa) apparaît clairsemée, maigrichonne et terne. L'accroissement de l'arbre s'en ressent considérablement. Enfin, en un dernier temps (un à deux ans par rapport au premier temps) l'arbre sèche complètement, terrassé éventuellement par un agent secondaire (insecte, champignon, gel, sécheresse, etc.).

PENSEZ-Y PLUS, DÉPENSEZ-EN MOINS!

Il est temps de prendre des mesures drastiques pour tâcher d'enrayer ce mal. Dans l'immédiat, il s'agit de mobiliser l'opinion publique afin d'amener cha-

ANNEXE

Les urgences

Points de repère pour passer à l'action: les mesures préconisées par les organisations de protection de l'environnement pour sauver la forêt suisse («Journal AST», janvier 84).

Mesures à court terme

(réalisables dans les 12 mois à venir)

Domaine automobile

Réduction des vitesses maxima (100 km/h sur les autoroutes, 80 km/h hors des localités) • Réductions de tarif importantes des transports publics tant par la Confédération que par les cantons et les communes, tant pour le transport des passagers que pour les marchandises • Adaptation des décisions au sujet des droits de douane sur les carburants à la situation d'urgence provoquée en partie par les gaz d'échappement (les lois d'application de l'article constitutionnel sur le sujet sont actuellement soumises à consultation). La protection de l'environnement a besoin de davantage d'argent • Amélioration des contrôles des gaz d'échappement par l'introduction de contrôles à posteriori et de contrôles ponctuels • Renseignements précis sur les voitures (et les installations de chauffage) en matière d'émanations nocives et publication régulière des chiffres comparatifs • Une

meilleure information du public sur les transports publics, grâce à la publication de chiffres comparatifs; bilans écologiques comparés des transports privés et publics. Abonnements favorables à l'environnement et aux consommateurs, tels par ex. des abonnements généraux pour toute la famille

Domaine des chauffages

Diminution de la température dans les pièces, 20° max. dans les appartements • Amélioration des contrôles pour que les installations respectent les valeurs limite • Création de bureaux de renseignements là où ils font défaut. Collaboration entre pouvoirs publics et économie privée là où le savoir des uns peut compléter celui des autres • Adaptation aux techniques nouvelles de la purification des gaz d'échappement. Là où cela s'avère nécessaire, les pouvoirs publics doivent aider les privés à mettre en train des projets de rénovation • Intensification immédiate de la collaboration dans tous les domaines afin de réaliser les mesures à court terme dans toute l'Europe

Mesures à moyen terme

(réalisables en 1 à 5 ans)

Domaine automobile

Essence sans plomb puis abaissement des valeurs limites pour les gaz d'échappement aux normes des Etats-Unis • Modification des investissements en faveur des transports publics et réduction consécutive des transports privés • Taxes automobiles qui tiennent compte de l'environnement par une diminution des taxes pour véhicules qui dégagent peu de substances nocives et une forte augmentation pour les véhicules qui dégagent beaucoup de substances nocives • Couverture des coûts sociaux (conséquences d'accidents, pollution de

l'air etc.) des moyens de transports • Transformations des coûts fixes (taxes, RC des véhicules) en frais variables • Intensification des horaires des transports publics • Passage des transports de marchandises au rail, lié aux transformations nécessaires de l'infrastructure • Mesures de modération du trafic par des transformations dans les quartiers et les villes • Développement des réseaux piétonniers et cyclables par un partage équitable des surfaces de trafic afin de faciliter le passage de la voiture au vélo par ex

Domaine des chauffages

Réduction des émanations de soufre des cheminées privées et industrielles par un abaissement des valeurs-limite • Meilleure isolation contre le froid des bâtiments publics et privés • Factures individuelles de chauffage pour tous les consommateurs • Rénovation des vieux bâtiments dans le sens d'une diminution de la consommation d'énergie

Mesures annexes

Recyclage plus intense du matériel d'emballage et des matières premières, éventuellement par l'introduction de systèmes de dépôt mobiles • Contrôle des produits par rapport à la sauvegarde de l'environnement • Diminution du trafic aérien

Mesures à long terme

Arrêt de la construction du réseau des routes nationales et des grands axes • Encouragement au développement de moyens de transports alternatifs • Adaptation de l'enseignement à une mentalité plus favorable à la préservation de l'environnement • Adaptation de la politique financière des cantons et de la confédération aux besoins de l'environnement • Encouragement et développement de sources d'énergie locales alternatives et renouvelables